

Extrait du Maïeul Rouquette

<http://blog.maieul.net/60-ans-apres-bis>

60 ans après, bis

- Rubrique unique -

Date de mise en ligne : jeudi 1er février 2007

Copyright © Maïeul Rouquette - Tous droits réservés

Il y a peu, je vous parlais d'étranges similitudes entre [deux affaires survenants à soixante ans d'intervalle](#)

Figurez vous que j'entendais il y a peu à la radio un intervention d'un membre des restaus du coeur au sujet d'une intervention de police.

Cette intervention, qui abouti à l'arrestation d'une vingtaine de sans-papiers avait la particularité de se situer juste à côté d'un restau du coeur, où il est probable que ceux-çi allaient chercher à manger [1].

Il y a soixante ans, on s'est servis aussi de lieu d'accueil de précaire pour mieux les persécutés, songeons par exemple au [Camps de Gurs](#).

il vau**x** mieux ne pas changer les méthodes qui ont marché

Ainsi le Canard Enchaîné a signalé qu'une circulaire Sarkozy expliquait bien comment piéger les sans-papier : ont les faits venir en préfecture, en leur faisant miroiter la promesse d'une amélioration de la situation, et puis on les arrête à la sortie. Il y a soixante ans, on convoquer les juifs pour se faire recenser ... et puis on s'est servi du recensement pour les arrêter. [2]

Remarquez, des recensement, on en prévoit à tour de bras. Le dernier en date est contenu dans le projet de loi sur la délinquance : il s'agit d'un fichier contenant la nationalité et la situation maritale des parents d'enfants scolarisés [3], pour mieux les cueillir à la sorti de l'école ?

D'ailleurs, ce projet prévoit aussi que les travailleurs sociaux puissent êtres obligés de fournir dans certains cas des informations confidentielles. A quand le retour de la délation par lettre anonyme ?

[1] et oui, contrairement à ce que semble pensez le FN, il y a aussi des étrangers à la rue

[2] [Pour en savoir plus](#)

[3] [Libération](#), 31 janvier